

Jeudi 29 janvier dernier, le Préfet Hugues BOUSIGES a organisé une réunion en Capcir afin d'évaluer les dégâts causés par la tempête du 24 janvier en Capcir.

François CALVET, le Préfet et le Président du Conseil Général se sont rendus à Formiguères en hélicoptère. Tous les maires étaient présents et encore sous le choc de la violence du vent qui a soufflé jusqu'à 193 km/heure.

Le Conseil Général du Capcir, Christian BLANC a fait état d'un lourd bilan, plus lourd qu'en Cerdagne, mais il se réjouit qu'il n'y ait pas eu de blessés parmi les populations, ce qui est bien sûr l'essentiel. Les stations vont faire leur compte, analyser leur perte d'exploitation, mais grâce aux équipes de secours, aux équipes municipales et aux bénévoles, dès le lundi celles-ci ont pu ouvrir.

la forêt de la Matte a payé un lourd tribut à la tempête. L'ONF a évalué les dégâts occasionnés à plus de 20 000 m³ de bois perdus, ce qui représente 5 à 7 années de récolte à terre, François CALVET a rappelé que l'Etat a débloqué 5 millions d'euros pour le débardage des forêts et a mis en place un plan bois.



